

## **État de la coopération en République Démocratique du Congo**



Jose Indenge Yiesambalaka, *Université Pédagogique Nationale, Kinshasa,  
République Démocratique du Congo*

### **Résumé**

*Nous proposerons, dans notre communication, une analyse sans complaisance de la situation de la coopération en République Démocratique du Congo. En partant de deux exemples, celui du Centre de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques et celui du Service National pour la Formation, nous dégagerons un certain nombre de constats et de pistes pour approcher la coopération.*

### **Introduction**

La République Démocratique du Congo, pays aux dimensions continentales, est située au cœur de l'Afrique. Avec ses 2 345 000 km<sup>2</sup> et environ 60 000 000 d'habitants, ce pays a un message à transmettre au sujet de la coopération. Cette situation n'est pas étrangère à la recherche en didactique des mathématiques. Notre pays a connu deux expériences assez intéressantes au niveau de l'enseignement des mathématiques sur lesquelles nous reviendrons tour à tour. Il s'agit :

- Du centre de recherche pour l'Enseignement des Mathématiques (CREM) ;
- Du service National de la Formation (SERNAFOR).

### **1. L'expérience du CREM**

Depuis son accession à l'Indépendance, la République Démocratique du Congo a connu plusieurs réformes de l'enseignement des mathématiques. Vers les années 1970, la coopération française a décidé d'accompagner l'enseignement congolais dans l'amélioration de la qualité de cet enseignement, d'où la création du Centre de Recherches pour l'Enseignement des Mathématiques. Le CREM avait pour objectif principal la production de manuels des mathématiques pour l'enseignement secondaire.

#### *1.1 Les années de la présence française*

Il s'agit des années où la coopération française a décidé d'implanter en République Démocratique du Congo un centre de recherche calqué sur le modèle des IREM. Pendant plus d'une décennie, les coopérants français se sont attelés, avec la collaboration des congolais, à produire des outils pédagogiques. Il s'agissait essentiellement.

- de fiches didactiques à l'intention des professeurs des mathématiques au niveau secondaire ;
- de manuels scolaires conformes aux programmes réformés.

Outre ces outils, le CREM organisait des séminaires de formation pour perfectionner les enseignants sur les nouvelles notions du programme.

### *1.2 Après le départ des Français*

Le projet a été récupéré par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et confié aux cadres nationaux. Depuis cette époque, le projet ne suit plus le même rythme. La production des fiches a été interrompue, les manuels scolaires sont produits par intermittence tandis que le perfectionnement est tombé dans les oubliettes.

## **2. L'expérience du SERNAFOR**

Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de l'enseignement dans notre pays, surtout au niveau secondaire, la coopération belge a voulu appuyer le Gouvernement congolais. Il s'agissait d'une initiative qui a été saluée par tous les professionnels de l'enseignement, sous la forme d'un service rattaché au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel. Le Service National de la Formation a eu comme objectif principal la production de fiches didactiques à l'attention des enseignants congolais disséminés à travers le pays.

### *2.1 La Période de la présence des Belges*

Le Ministère de l'EPSP a créé toute une Direction pour montrer l'importance attachée à ce nouveau service. Durant cette période, il y a une production prolifique d'outils pédagogiques, en l'occurrence des fiches pédagogiques. Ces documents ont été rédigés et distribués à travers le pays en vue de permettre à ceux des enseignants qui ne disposaient pas d'ouvrages de référence (manuels) de se servir des fiches de préparation déjà élaborées.

### *2.2 Après le départ des coopérants belges*

Comme nous l'avons vécu au niveau du CREM, la situation a été la même. Depuis belle lurette, il n'y a plus eu de production de fiches didactiques, ce qui contribue à l'isolement de beaucoup d'enseignants du secondaire.

## **3. Un questionnement issu de ces deux projets de coopération**

Après avoir analysé deux cas de coopération dans notre pays, nous sommes amenés à dégager les avantages et inconvénients de la coopération telle qu'elle a été conçue dans ces projets.

### *3.1 Les avantages qui sont issues de cette expérience*

- un accès à une documentation appropriée = fiches didactiques, manuels scolaires...
- un accès à un perfectionnement pour la remise à niveau du personnel enseignant ;
- des stages organisés en dehors du pays ;
- un plus large public (élèves) atteint par les produits de coopération ;
- un échange d'expériences plus accru ;

- une disponibilité des fonds pour l'exécution du projet quand les coopérants sont en place.

### 3.2 *Les écueils d'une telle coopération*

La coopération renferme beaucoup d'écueils, notamment :

- la fin des opérations de perfectionnement et formation après le départ des coopérants ;
- le manque ou le retrait des fonds jadis alloués ;
- le retour à l'absence de la documentation : plus de production de fiches didactiques, de manuels scolaires ;
- plus d'échange d'expériences.

### 3.3 *Quelques questions soulevées à la lumière de cet examen de deux projets de coopération*

Cette analyse sommaire de la situation de la coopération en République Démocratique du Congo soulève un certain nombre de questions.

- Les projets de coopération sont proposés par qui ? Les coopérants ou nous ?
- Qui travaille dans ces projets ? Qui se met au premier plan ?
- Qui contrôle les projets ? Les coopérants ou nous ?
- Qui a le pouvoir d'action dans ces projets ?
- Qui a un mot à dire ?
- Est-ce que le fait d'attendre les fonds nous aide ou non ?
- La coopération a répondu à quels problèmes ?
- Après le départ des coopérants les projets continuent-ils ? Sous quelle forme et avec quelle efficacité ?
- Que faisons-nous après le départ des coopérants ?
- Qu'est-ce qu'on aurait dû faire pour que la coopération reste rentable après le départ des coopérants ?
- Ces projets doivent-ils évoluer en dehors des structures actuelles ?
- Pourquoi les projets s'arrêtent-ils après le départ des coopérants ? Est-ce un problème de conception ? de financement ? de ce qui est fait ou de continuité ?
- Quelle solution devons-nous proposer pour la continuité des projets ?
- Comment coopérer avec les coopérants pour arriver à gérer nous-mêmes ces projets avec efficacité ?
- Les différentes opérations dans notre pays se croisent-elles ?
- Qu'est-ce qui a été fait après le départ des coopérants
  - au niveau du Ministère ?
  - au niveau de l'Université de Kinshasa ?

- au niveau de l'Université Pédagogique Nationale ?
- Quel est le regard de l'UPN ? de l'UNIKIN ?

#### **4. Perspectives sur la coopération qui se dégagent d'une telle expérience**

Après une analyse sans complaisance de la situation de la coopération en République Démocratique du Congo, nous pouvons affirmer sans être contredit que la coopération a échoué dans notre cas, et ce pour plusieurs raisons :

- -les projets de coopération sont conçus ailleurs sans le concours préalable de l'expertise locale (nationale) ;
- -ce sont les coopérants qui ont un mot à dire dans l'élaboration des projets. Ce sont eux en effet qui ont souvent le pouvoir d'action, la structuration et gestion financière reposant entre leurs mains (Ils sont à l'avant plan, ce sont eux qui mènent la barque).

Au vu des expériences susmentionnées, la coopération, pour être efficace, ne devrait-elle pas tenir compte de plusieurs paramètres ? Elle doit en effet, selon nous, être construite autour des besoins réels des populations concernées. Pour être plus appropriée, la coopération doit ainsi tenir compte des projets initiés et encadrés par l'expertise nationale, les coopérants servant d'appui et de conseillers. Elle doit être en communion avec les institutions ou structures tant ministérielles qu'universitaires. Le personnel de ces institutions, suffisamment qualifié, doit prendre en charge cette coopération.

Pour preuve, nous pouvons citer l'exemple de la Chaire Unesco qui tente d'introduire une autre vision de la coopération, et qui au niveau de l'Université Pédagogique Nationale, vient d'implanter son antenne. Celle-ci fait l'objet d'une prise en charge du projet par le personnel académique de cette jeune Université.

Un seul inconvénient est certes le manque de fonds destinés à la recherche. Il faut doter cette structure universitaire des moyens financiers conséquents pour que nous en récoltions des résultats positifs. Si l'on ne prend pas en compte l'implication des autochtones dans les actions de coopération, nous risquons en effet de connaître toujours des résultats non probants.

#### **Pour joindre l'auteur**

Jose Indenge Yiesambalaka  
Université Pédagogique Nationale, Kinshasa  
République Démocratique du Congo  
[indenge@yahoo.fr](mailto:indenge@yahoo.fr)